



Résolution de l'artisanat français et allemand

Avec ces 25ème Rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat, les deux réseaux consulaires français et allemand mettent en lumière leur amitié. Nous voulons une fois de plus envoyer un signal sans équivoque et déterminé en faveur de la cohésion économique, sociale et politique et de l'esprit communautaire démocratique. L'artisanat franco-allemand et le partenariat indéfectible de nos deux organisations apportent une contribution précieuse à la sauvegarde et à la stabilité de l'Europe.

L'Europe a besoin d'un artisanat allemand et français consolidé et l'artisanat franco-allemand a besoin d'une Europe unie et économiquement dynamique. L'amitié franco-allemande est le garant d'une Europe unie, pacifique et économiquement prospère. Les responsables politiques sont appelés à intensifier le partenariat franco-allemand et à faire progresser l'intégration européenne.

Nous sommes fermement décidés à renforcer notre autonomie et à poursuivre résolument sur la voie de la modernisation numérique pour des chambres de métiers performantes. Nous voulons être le phare d'une administration moderne, peu bureaucratique, proche des entreprises et axée sur le partenariat, et consolider l'idée de souveraineté en Europe.

Pour les artisans français et allemands, la garantie d'une main-d'œuvre qualifiée est une priorité et un objectif central de la politique de formation. Sans artisans bien formés, les grands défis de l'avenir, notamment l'économie durable et la transformation numérique, ne pourront pas être mis en œuvre.

La formation professionnelle doit se voir accorder une plus grande valeur dans l'action politique des deux pays. Nous attendons également de la Commission européenne qu'elle donne des impulsions importantes pour que davantage de jeunes optent à l'avenir pour la formation professionnelle initiale et continue dans l'artisanat. La formation par apprentissage doit être une priorité.

Les échanges d'apprentis, de personnel qualifié et de formateurs contribuent largement à renforcer l'identité européenne. C'est pourquoi les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes s'engagent à augmenter les échanges bilatéraux d'apprentis dans l'artisanat.



Les chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes visent à augmenter de manière ambitieuse la participation des jeunes artisans à des séjours d'apprentissage dans le pays partenaire.

L'artisanat en France et en Allemagne va également relever les défis démographiques par des mesures conséquentes. L'immigration et la formation de personnel qualifié des pays tiers fait partie de la solution. Les chambres des métiers et de l'artisanat s'engagent en faveur d'une immigration ciblée et pratique de main-d'œuvre qualifiée en provenance de pays tiers ainsi que pour l'intégration des personnes ayant fui dans ces pays, afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'artisanat. Pour ce faire, les politiques publiques doivent créer des conditions-cadres appropriées, communiquer clairement les atouts du recours à l'immigration et adapter les réglementations relatives au droit de séjour.

Les artisans français et allemands s'engageront sans relâche pour assumer leurs responsabilités économiques, sociales et politiques au bénéfice de l'artisanat et des PME, et pour défendre et renforcer les valeurs communes de nos pays et de l'Union européenne.

Vive l'amitié franco-allemande.

Düsseldorf, 21 mai 2025

Jörg Dittrich

Président Deutscher Handwerkskammertag

Joël FOURNY

Président CMA France